

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4146)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 302

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 12

À l'alinéa 42, supprimer le mot :

« que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.